



CONCOURS JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE OFFERT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DAMIEN



La persévérance scolaire c'est l'affaire de tous. Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire (JPS), le conseil municipal est fier de vous annoncer le concours ouvert aux étudiants, d'une bourse d'une valeur de 500 \$.

L'événement des JPS est un temps fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de ce concours, que l'éducation doit demeurer une priorité pour tous.

La bourse est remise pour souligner la persévérance des jeunes tout au long de leurs études. Notre Municipalité appuie l'école et a à cœur la persévérance scolaire auprès de ses jeunes citoyens.

Le concours débutera le 1^{er} février et se terminera le 27 février 2021 à 16 h.

Les participants doivent composer un texte d'un maximum de 500 mots expliquant pourquoi, dans le cadre de leurs études, ils méritent la bourse de 500 \$ et quel projet ils réaliseront avec celle-ci. Le comité désigné attribuera la bourse à la personne qui obtiendra la plus haute note.

Critères de participation, répartition du pointage et prix à gagner :

- Coordonnées complètes (5 points);
- Originalité des textes (20 points);
- Respect du maximum 500 mots (15 points);
- Respect des règles d'usage de la langue française (10 points);
- Autorisation publication/diffusion (5 points);
- Envoi dans les délais (5 points).

L'évaluation des propositions reçues sera établie en fonction de certains critères. En plus de l'originalité du texte soumis, la proposition retenue devra avoir un lien significatif avec la persévérance scolaire et la bourse d'étude offerte.

Le prix offert, une bourse de **500 \$** en argent (chèque), sera remise de façon formelle. Une autorisation/diffusion de publication de la photo dans les différents journaux locaux et régionaux devra être signée dans le formulaire.

Règles :

1. Le concours s'adresse à tous les citoyens de Saint-Damien âgés de 12 ans et plus encore aux études (secondaire, formation professionnelle, collégial, universitaire);
2. Le texte devra être écrit en version électronique ou à la main en lettres détachées;
3. Le texte devra respecter les règles d'usage de la langue française;
4. Le formulaire devra être rempli, signé et daté;
5. Le formulaire devra être reçu avant le 27 février 2021, 16 h aux adresses ci-dessous;
6. Autorisation diffusion/publication de la photo du gagnant dans les journaux locaux et régionaux;
7. Envoyer le formulaire via courriel ou la poste.

- loisirs@st-damien.com ou bibliotheque@st-damien.com
- 6850, chemin Montauban, Saint-Damien (Québec) J0K 2E0